

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE · STÉPHANE PEU****Député de la Seine-Saint-Denis****Candidat de la NUPES dans la 2^e circonscription de la Seine-Saint-Denis**

Lundi 20 juin 2022

Élu avec 78,7% et 13.180 voix !

Les électrices et des électeurs de la circonscription de Pierrefitte, Saint-Denis et Villetaneuse ont massivement décidé de m'accorder leur confiance pour un nouveau mandat. Avec un score de 78,7 % et 13.180 voix (75,6% à Pierrefitte, 79,2% à Saint-Denis et 81,3% à Villetaneuse), il s'agit du meilleur score réalisé en France. Face à une candidate de la République En Marche comme en 2017, je progresse de 4.679 voix. C'est pour moi une marque de confiance et grand honneur pour lequel je tiens à remercier chaleureusement les électrices et des électeurs

Comme je l'ai indiqué tout au long de la campagne électorale, je demeurerai un député déterminé, combattif, disponible et présent aussi bien à l'Assemblée nationale qu'en circonscription, comme je l'ai été lors de mon premier mandat. **Vous pourrez ainsi compter sur mon engagement total au service des habitants, aux côtés des classes moyennes et populaires, pour vous défendre et exiger l'égalité républicaine en Seine-Saint-Denis.**

L'autre bonne nouvelle de ce dimanche 19 juin, c'est le **bon résultat réalisé par les candidats de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (Nupes) permettant l'élection de 131 députés**. Ce rassemblement des forces de gauche est donc désormais la première force d'opposition dans le pays. **Je mesure l'espoir suscité par cette union, et m'engage à la faire vivre ici-même à Saint-Denis, Pierrefitte et Villetaneuse**. Ce résultat nous oblige, en effet, à poursuivre dans cette voie pour ne pas faire de cette union, un rassemblement éphémère pour l'élection législative, mais bien une force pour l'avenir.

Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, **le Président ne dispose pas d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale**. C'est le signe de l'échec des politiques menées ces cinq dernières années, et la confirmation qu'Emmanuel Macron a été élu en avril dernier par défaut, et non par adhésion à son projet de droite. Les choses sont à présent claires : la gauche sera unie à l'Assemblée nationale et Emmanuel Macron devra s'allier à la droite pour bénéficier d'une majorité absolue.

Enfin, le score sans précédent réalisé par le **Rassemblement national qui remporte 89 sièges est un résultat évidemment très inquiétant pour notre pays**. Il résulte d'une dangereuse banalisation de l'extrême droite, mais aussi de l'absence claire de volonté de la majorité présidentielle de faire barrage à ses candidats en particulier lorsqu'ils se présentaient face à la NUPES. Plus que jamais, il nous faudra combattre avec la plus grande fermeté ses idées factieuses.

Je tiens enfin également à remercier les militantes et militants qui ont tout donné pendant cette campagne pour assurer ma réélection. C'est aussi grâce à leur engagement sans faille que suis en mesure de poursuivre mon travail, et d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire qui me lie aux femmes et hommes de ma circonscription.

Dès demain, c'est renforcé par votre confiance que je me rendrai à l'Assemblée nationale.

**Permanence
parlementaire**Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89



contact@stephanep.eu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu



Stephane1peu

**Abonnez vous
à la newsletter**en envoyant votre adresse mail
à newsletter@stephanep.eu.fr**Farid Aïd****Député suppléant**

Farid.aid.2020@gmail.com

